

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

Numéro de permis

Date d'inspection

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

		- 1			
Louisa Savoie	837019		Le 27 févr	Le 27 février 2025	
Nom de l'établissement			Numéro d	e téléphone	
Garderie Doux Câlins			(506) 826	(506) 826-1902	
Adresse			·		
43 Lepage Street Balmoral NB E8E 1J1					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste			
Mona Martin		Mentor en assurance de la qualité			
A A(/ II I' (I (I	1		T	T	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	

Commentaires généraux

Nom de l'exploitant

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Lors de la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tous complets. Lors de la visite, les six dossiers ont été vérifiés.
- Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- Dossiers administratifs tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Aucune structure fixe se trouve dans le terrain de jeu.
- Observations:

Lors de la visite la sieste, changement de la couche et le lavage des mains a été observé.

- Discussions avec l'exploitante concernant les heures de développement professionnel. Elle est sur la bonne voie de compléter ses heures de développement professionnel.

original signé par Mona Martin		Le 26 février 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date	
original signé par Louisa Savoie		Le 26 février 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	